



Ville de Thiers

DÉPARTEMENT
DU
PUY-DE-DÔME

- N°11 -

Envoyé en préfecture le 29/01/2026

Reçu en préfecture le 29/01/2026

Publié le 29/01/2026

S²LO

ID : 063-216304303-20260120-260120_11-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **23**

Procurations : **8**

Nombre de conseillers absents : **2**

OBJET :
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et du Renouvellement Urbain (OPAH-RU) – Avenant à la convention

SÉANCE DU MARDI 20 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 20 janvier à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mercredi 14 janvier 2026 s'est réuni en salle du Conseil à THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ; Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DERROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Vincent PETITJEAN, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Annie CHEVALDONNÉ et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLOU-CHENOT à Sophie DELAIGUE,
Monique DURAND-PRADAT à Hélène BOUDON,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Michel COMBRONDE à David DERROSSIS,
Christophe MANKA à Martine MUÑOZ,
Sérap ALP à Francis ROUX,
Farida LAID à Bernard DUNIAT,
Claire JOYEUX à Annie CHEVALDONNÉ,

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Martine MUÑOZ

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) – AVENANT À LA CONVENTION

- Vu la convention n° 063 07 2023 du 22/12/2023 relative à la mise en place de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne ;
- Vu l'avenant n°1 signé le 19/11/2025, relatif à la hausse les objectifs de réalisation conventionnels ;
- Considérant qu'il est apparu nécessaire d'ajuster cette convention afin de répondre aux évolutions réglementaires de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour intégrer les modalités d'accompagnement « Mon accompagnateur rénov' » ;

Le projet d'avenant à la convention OPAH-RU de Thiers Dore et Montagne prend la forme d'une « version consolidée », qui annule et remplace la convention initiale ;

Elle intègre :

- les modifications des avenants précédents ;
- les modalités d'accompagnement « Mon accompagnateur rénov' » pour le financement de l'ingénierie et des primes variables des dossiers de travaux ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- Approuve la version consolidée de la convention relative à l'OPAH-RU de Thiers Dore et Montagne ;
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

La secrétaire de séance,

Martine MUÑOZ

Le Maire,



Stéphane RODIER